



ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

La garderie est gérée par l'Amicale Molière, groupement des Associations de Parents d'Élèves bénévoles présents à l'école Molière : La PEEP ET L'UCPE.

La garderie scolaire concerne tous les enfants de maternelle et de primaire scolarisés à l'école Molière suite à une inscription (modalités détaillées dans la rubrique « informations pratiques » et « garderie »).

Le service proposé couvre deux types de garderies : la « traditionnelle » et la méridienne. Le service garderie est assuré par du personnel intérimaire encadré par l'Amicale Molière. L'équipe comprend des animateurs, des surveillants et une responsable garderie. Le personnel de la garderie veille à la sécurité des enfants et propose des activités durant le temps de garderie.

Par ailleurs, il n'est pas habilité à administrer des médicaments aux enfants. Pour cela, le service infirmerie est maintenu, en continuité à celui existant lors du temps scolaire. Le règlement de la garderie suit le même règlement que celui de l'école.

Les inscriptions se font en ligne via la plate-forme de la garderie Molière :

Nouvelle Inscription :

<https://inscription.amicalemoliere.com/>

Re-Inscription :

<https://office.amicalemoliere.com/>

CONTACTS

Amicale Molière : amicaleecolemoliere@gmail.com

**Responsable garderie – Madame Badia Chamite :
garderie.ecolemoliere@gmail.com / 06 21 22 86 41**

